

Politique de développement durable

Introduction

- Objectif: Réduire l'impact environnemental de l'entreprise et promouvoir des pratiques durables.
- Engagement: S'engager à respecter toutes les réglementations environnementales et à chercher constamment à améliorer notre performance environnementale.

Gestion des Ressources

- Efficacité énergétique: Mettre en place des mesures pour réduire la consommation d'énergie (ex: éclairage LED, équipements économes en énergie).
- Gestion de l'eau: Installer des dispositifs économiseurs d'eau et promouvoir des pratiques qui réduisent la consommation d'eau.

Réduction des Déchets

- Recyclage: Mettre en place un système de tri des déchets pour recycler.
- Réduction des déchets: Encourager la réduction des déchets à la source, comme l'utilisation de matériaux réutilisables ou recyclables.

Achats Responsables

- Sélection des fournisseurs: Privilégier les fournisseurs qui adoptent des pratiques durables et écologiques.
- Produits écologiques: Choisir des produits respectueux de l'environnement pour les opérations de l'entreprise.

Sensibilisation et Formation

- Formation des employés: Organiser des sessions de formation sur les pratiques durables et écologiques 2 fois par année.
- Écoute des suggestions de chaque employé.
- Communication: Informer régulièrement le personnel et les parties prenantes sur les initiatives environnementales de l'entreprise.

Transport

- Mobilité durable: Encourager l'utilisation de moyens de transport durables (covoiturage, vélo, transports en commun) pour les employés.
- L'entreprise octroie une passe OPUS à l'année aux employés.
- Gestion des déplacements professionnels: Privilégier les réunions virtuelles pour réduire les déplacements.

Suivi et Amélioration Continue

- Évaluation des performances: Mettre en place des indicateurs pour évaluer les performances environnementales.
- Amélioration continue: Réviser régulièrement la politique et les pratiques pour identifier les opportunités d'amélioration.

Engagement Communautaire

- Participation locale: s'engager dans des initiatives locales de protection de l'environnement.
- L'entreprise offre des prix réduits pour les organismes qui réduisent l'empreinte écologique ou qui en font la promotion.

Cette politique est revue périodiquement pour s'assurer qu'elle reste pertinente et efficace face aux changements technologiques et réglementaires. De plus, elle doit être communiquée à tous les niveaux de l'entreprise pour garantir son adoption et son succès.

Signature Mathieu LeBlanc, PDG
Nom

3 janvier 2024
Date